

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-148-1909 10/02/1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 février 1909

Numéro JO
n° 148 du 01/03/1909

Date du numéro
1 mars 1909

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. Lassaigne, chef du Bureau des Finances, président. Rizzo, chef du Service des Travaux Publics. Séré, chargé du Magasin du Service local est nommée à l'effet de recevoir s'il y a lieu une fourniture de candélabres et accessoires en fonte faite par les Fonderies et Ateliers de constructions de Tussey.